



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pollution de l'air

Le réseau Vaud'Air : un nouvel outil de surveillance de la qualité de l'air pour le canton de Vaud

Avec le renouvellement complet de ses stations de mesure de la qualité de l'air, le Canton de Vaud se dote d'un outil performant, adapté aux besoins actuels et qui permet la mise à disposition en ligne des données de pollution de l'air, apportant une information accrue aux médias et à la population. Trois nouveaux sites de mesure ont été équipés d'une station afin de rendre le réseau Vaud'Air plus représentatif de la qualité de l'air du canton.

Les épisodes de smog hivernal ou les concentrations excessives d'ozone en été viennent régulièrement nous rappeler que la pollution de l'air reste un sujet de haute actualité.

Afin de continuer à disposer de données de pollution fiables pour des prises de décisions appropriées pour l'application des mesures d'assainissement de l'air, le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) a procédé à un renouvellement complet des stations de mesure de la qualité de l'air. Les sept stations qui composent désormais le réseau Vaud'Air à Nyon, Morges, Bussigny, Epalinges, Montreux, Aigle et Yverdon-les-Bains ont été équipées de nouveaux instruments de mesure des polluants atmosphériques et des paramètres météorologiques en fonction des besoins sur ces sites représentatifs de la qualité de l'air du Canton. Avec trois nouveaux sites de mesure (Aigle, Bussigny et Nyon), le réseau Vaud'Air présente une complémentarité avec les réseaux des autres cantons et celui de la Confédération (réseau NABEL) qui exploite deux stations sur sol vaudois à Payerne et Lausanne. Un laboratoire mobile vient compléter ce dispositif afin de documenter des situations locales particulières ou participer à des campagnes nationales.

Le site internet cantonal dédié à la protection de l'air (www.vd.ch/air) a été actualisé et permet dès lors d'informer en temps réel les autorités, les médias et la population sur les concentrations des polluants atmosphériques mesurées dans les différentes parties du territoire cantonal.

Avec ce nouveau réseau, le Canton de Vaud dispose dès lors d'un outil évolutif, doté d'une nouvelle technologie et adapté aux besoins actuels, tant en matière d'information au public qu'à l'application de la législation en matière de protection de l'environnement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 janvier 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 00 Dr Sylvain Rodriguez, Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), 021 316 43 63